



Le droit de travail des citoyens, qui viens de lettonie

Par **Aija**, le **30/10/2010** à **23:55**

Bonjour,

Lettonie est membre de l'UE.

Depuis de 2009. les citoyens de Lettonie ont le droit de séjour, vivre et travailler en France. Je suis en France depuis le mois mars et je suis toujours à la recherche d'un emploi, mais, malheureusement, chaque fois l'employeur m'a refusé sous prétexte qu c'est difficile, parce que je suis un étranger et c'est compliqué, mais je veux vous dire, c'est parce qu'il n'avait aucune information sur la Lettonie et le droit ressortissant Européenne.

Que recommandez-vous, et que-je dois faire dans ce cas?

Merci

Cordialement

A. B.

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **02:21**

Essayez d'aller à la CCI pour voir s'ils n'ont pas une plaquette d'information destinée aux employeurs "comment employer un étranger de l'UE"

Vous pourriez alors le montrer à l'employeur potentiel.